

Directeur des établissements de santé

RNCP37151 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	331
Formacode(s)	44047
Code(s) ROME	M1503, K1403, J1502
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	14/12/2022
Date d'échéance	14/12/2027

Certificateur(s)

MBA INSTITUTE · SIRET : 50388652500024

CENTRE D ETUDES EUROPEEN DU SUD OUEST · SIRET : 33764282100066

CTRE ETUDES FORMATION ALPES SAVOIE · SIRET : 75313914600017

CENTRE ETUDES EUROPEEN RHONE ALPES · SIRET : 37815351400021

CENTRE D'ETUDES EUROPEEN DU SUD OUEST · SIRET : 33764282100074

Partenaires habilités

11 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 11 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ADEFI FORMATION	49815719700035	Former et organiser l'évaluation
ADEFI FORMATION	49815719700050	Former et organiser l'évaluation
ADEFI FORMATION	49815719700068	Former et organiser l'évaluation
CENTRE D'ETUDES EUROPEEN DU SUD OUEST	33764282100074	Former et organiser l'évaluation
CENTRE D'ETUDES EUROPEEN MEDITERRANEE	97855127300011	Former et organiser l'évaluation
CENTRE D'ETUDES EUROPEEN OUEST	91487009200022	Former et organiser l'évaluation
CENTRE ETUDES EUROPEEN RHONE ALPES	37815351400021	Former et organiser l'évaluation
CTRE ETUDES FORMATION ALPES SAVOIE	75313914600017	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT FRANCAIS DE GESTION	43219776200185	Former et organiser l'évaluation
MBA INSTITUTE	50388652500024	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 11 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp37151-directeur-des-etablissements-de-sante/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le « Directeur des Etablissements de Santé » est chargé de gérer une structure sanitaire (ou médico-sociale

médicalisée) dans ses dimensions financières, humaines, administratives, logistiques et dans des dimensions propres au secteur d'activité (qualité, hygiène, gestion des risques, sécurité...).

Il doit coordonner l'ensemble des activités d'un établissement afin de garantir la meilleure prise en charge possible des patients et de leur famille ou aidants. Ses missions varient en fonction du type d'établissement, de sa taille et de son statut. Il peut, en effet, s'agir d'une structure publique, associative, privée à but lucratif ou à but non lucratif.

Le métier de directeur des établissements de santé concerne différents types d'établissements :

- Les établissements sanitaires, c'est-à-dire les hôpitaux, les cliniques MCO (médecine, chirurgie, obstétrique), les cliniques psychiatriques et les cliniques SSR (soins de suite et de réadaptation).
- Les établissements médico-sociaux médicalisés pour personnes âgées, c'est-à-dire les EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), les USLD (unités de soin de longue durée), ...
- Les établissements médico-sociaux médicalisés pour personnes handicapées tels que les IME (instituts médicoéducatifs), les IEM (instituts d'éducation motrice), les FO (foyers occupationnels), les FAM (foyers d'accueil médicalisé), les MAS (maisons d'accueil spécialisé), les établissements polyhandicap...

L'objectif de la formation est donc de former des directeurs d'établissement de santé sur les compétences de base qui forment le socle actuel de leurs compétences : gestion stratégique et financière, gestion des RH, animation des équipes, dialogue et accompagnement des patients et de leurs aidants. Ces compétences s'inscrivent dans une démarche de responsabilité sociétales des organisations, un vieillissement de la population et une pandémie actuelle.

ACTIVITÉS VISÉES

Définition et pilotage de la politique générale de l'établissement dans le cadre des politiques réglementaires et territoriales

Elaboration de la stratégie de l'établissement en fonction des orientations de l'organisme gestionnaire et des politiques publiques

Mise en place des actions de communication et de promotion de l'établissement de santé

Développement de la qualité des prestations de l'établissement

Garantie du respect des droits des usagers et de leur famille

Pilotage de projets et participation aux politiques territoriales d'actions sanitaires

Participation aux actions de développement des relations avec les partenaires et les autorités

Construction et promotion des projets de développement de l'établissement

Promotion et accompagnement des projets de développement durable et de Responsabilité Sociétale des Organisations

Mesure des actions décidées

Organisation de l'établissement de santé dans le respect du contexte réglementaire spécifique

Analyse de la performance économique, sociale et environnementale de l'établissement

Détermination de la situation de l'établissement d'un point de vue médico-économique et sur le plan territorial

Définition des objectifs en termes d'image, de positionnement et de communication

Mise en place et pilotage de la politique de tarification à l'activité dans un établissement sanitaire

Définition de l'offre de soins en fonction des typologies de patients

Conception d'un cadre de facturation des activités de l'établissement de santé

Optimisation du pilotage de l'activité d'un établissement de santé

Evaluation et pilotage de la performance financière de l'établissement de santé

Organisation et amélioration de la démarche budgétaire

Evaluation des besoins en financement ou des disponibilités financières de la structure

Propositions et actions en matière de choix d'investissement ou de modes de financement

Organiser la gestion prévisionnelle et assurer le suivi de trésorerie

Organisation du plan de trésorerie

Elaboration du budget de trésorerie

Optimisation des conditions bancaires avec les différents organismes prêteurs

Organiser la démarche qualité et d'amélioration continue dans l'établissement de santé

Participation à la politique qualité

Structuration de la démarche d'amélioration continue

Mise en œuvre d'un système de management de la qualité et d'amélioration continue

Elaborer une politique et un programme de gestion des risques et de la sécurité des patients

Coordination et évaluation du programme de gestion des risques en relation avec les différentes parties prenantes

Accompagnement des collaborateurs à la gestion des risques au sein de l'établissement dont les épidémies et

pandémies

Manager une équipe dans le cadre d'un établissement de santé

Recrutement des nouveaux collaborateurs éventuellement en appui du service RH

Accompagnement et animation d'une équipe de collaborateurs

Contribution à la qualité de vie au travail

Répartition des missions, tâches et temps de travail

Adaptation de son type de management au niveau individuel et collectif

Accompagner les projets RH de l'établissement de santé

Appui à la politique de formation professionnelle et amélioration de l'expérience collaborateur

Gestion des relations sociales et des conflits auprès des instances représentatives du personnel et des équipes

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Elaborer le projet d'établissement dans le cadre des orientations définies par l'organisme gestionnaire et les politiques publiques et garantir sa mise en œuvre en s'appuyant sur un audit et une veille

Favoriser le travail en réseau et la mutualisation des moyens sur son territoire et initier des actions de communication et de promotion de l'établissement

Garantir la qualité des prestations de l'établissement en termes d'accueil, de soins et d'accompagnement, d'hébergement, de restauration et d'animation

Définir la politique d'animation et d'accompagnement des usagers et des familles dans le respect du droit et favoriser la bientraitance

Valoriser les relations avec les partenaires, les autorités et développer de nouvelles coopérations afin de promouvoir l'établissement et assurer son développement

Construire et promouvoir des projets de développement de l'établissement en lien avec l'évolution des politiques publiques, les publics visés et les ressources territoriales afin d'assurer la pérennité de l'établissement

Promouvoir et accompagner les projets liés au développement durable et à la Responsabilité Sociétale des Organisations

Analyser la performance économique, sociale et environnementale de l'établissement de santé à travers une étude menée ou commanditée afin de déterminer les axes d'amélioration

Analyser l'offre de soins dans laquelle s'intègre l'établissement de santé, sur un territoire donné, afin d'en déterminer les risques et opportunités et d'évaluer le positionnement de son établissement dans l'environnement concurrentiel

Pour développer son établissement et sa notoriété, définir les objectifs à atteindre en termes d'image et de positionnement à court, moyen et long terme

Identifier les segments de patients propres à son territoire et établir une offre de soin innovante pertinente en fonction de cette typologie

Intégrer les modes de financement spécifiques à l'établissement de santé et la relation avec les financeurs publics ou privés

Optimiser le pilotage de l'activité d'un établissement de santé via le PMSI (programme de médicalisation des systèmes d'information) ou les nomenclatures de facturation propres au territoire

Organiser la démarche budgétaire en expliquant la structure générale des budgets, en analysant les différents coûts et marges, en interprétant les écarts afin d'améliorer la santé financière de l'établissement de santé, tout en répondant aux exigences des autorités de tutelle

Déterminer les besoins en financement ou les disponibilités financières afin d'évaluer la capacité de financement de la structure

Proposer les actions d'investissement à mettre en place, à partir de l'analyse des besoins en financement

Organiser la trésorerie prévisionnelle dans le respect des ratios financiers d'endettement, de solvabilité et de fonds de roulement

Elaborer le budget de trésorerie en fonction des éléments comptables et financiers de l'établissement

Optimiser les conditions bancaires avec les différents organismes prêteurs à des fins d'amélioration de la gestion courante

Mettre en œuvre la politique de qualité et d'amélioration continue dans une dynamique de Responsabilité Sociétale des Organisations et de développement durable

S'assurer du respect des indicateurs d'évaluation dans le cadre du référentiel de la Haute Autorité de Santé et mettre en œuvre des actions d'amélioration

Mettre en œuvre un management participatif en communiquant efficacement les objectifs de qualité et d'amélioration continue et en mobilisant l'ensemble des parties prenantes

Garantir la sécurité des biens et des personnes et mettre en œuvre la politique de gestion des risques notamment sur la base du document unique

Garantir le respect des normes et des procédures d'hygiène et de sécurité de l'établissement

Gérer tout type de crise et maîtriser la communication de crise et les relations publiques de l'établissement

Définir les besoins en personnel et en compétences afin de répondre aux contraintes réglementaires et aux besoins des usagers y compris pour les personnes en situation de handicap

Mettre en œuvre une politique de recrutement innovante face à la pénurie de personnel dans le secteur dont notamment le processus de recrutement, d'intégration et de suivi y compris pour les personnes en situation de handicap (aménagement du poste, accompagnement et intégration)

Animer les équipes et garantir l'accompagnement des professionnels dans le cadre de leurs fonctions et en fonction des besoins et enjeux de chaque collaborateur

Valider l'organisation du temps de travail et les plannings et adapter en permanence l'organisation du travail aux besoins des usagers y compris pour les collaborateurs en situation de handicap et dans un objectif de qualité de vie des professionnels

Évaluer les compétences des professionnels et mettre en œuvre une politique de formation efficiente afin de favoriser la montée en compétences, l'engagement et l'adaptation aux évolutions réglementaires et métiers

Gérer les relations sociales et les conflits, auprès des Instances Représentatives du Personnel et des équipes, pour maintenir un climat social serein et une cohésion au sein de l'organisation

Blocs de compétences

RNCP37151BC01 — Concevoir et accompagner la stratégie d'un établissement de santé

LISTE DE COMPÉTENCES

Elaborer le projet d'établissement dans le cadre des orientations définies par l'organisme gestionnaire et les politiques publiques et garantir sa mise en œuvre en s'appuyant sur un audit et une veille

Favoriser le travail en réseau et la mutualisation des moyens sur son territoire et initier des actions de communication et de promotion de l'établissement

Garantir la qualité des prestations de l'établissement en termes d'accueil, de soins et d'accompagnement, d'hébergement, de restauration et d'animation

Définir la politique d'animation et d'accompagnement des usagers et des familles dans le respect du droit et favoriser la bientraitance

Valoriser les relations avec les partenaires, les autorités et développer de nouvelles coopérations afin de promouvoir l'établissement et assurer son développement

Construire et promouvoir des projets de développement de l'établissement en lien avec l'évolution des politiques publiques, les publics visés et les ressources territoriales afin d'assurer la pérennité de l'établissement

Promouvoir et accompagner les projets liés au développement durable et à la Responsabilité Sociétale des Organisations

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mémoire de recherche appliquée

RNCP37151BC02 — Organiser et piloter le développement de l'établissement de santé

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser la performance économique, sociale et environnementale de l'établissement de santé à travers une étude menée ou commanditée afin de déterminer les axes d'amélioration

Analyser l'offre de soins dans laquelle s'intègre l'établissement de santé, sur un territoire donné, afin d'en déterminer les risques et opportunités et d'évaluer le positionnement de son établissement dans l'environnement concurrentiel

Pour développer son établissement et sa notoriété, définir les objectifs à atteindre en termes d'image et de positionnement à court, moyen et long terme

Identifier les segments de patients propres à son territoire et établir une offre de soin innovante pertinente en fonction de cette typologie

Intégrer les modes de financement spécifiques à l'établissement de santé et la relation avec les financeurs publics ou privés

Optimiser le pilotage de l'activité d'un établissement de santé via le PMSI (programme de médicalisation des systèmes d'information) ou les nomenclatures de facturation propres au territoire

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas de groupe avec remise d'un dossier écrit et soutenance orale

RNCP37151BC03 — Piloter la gestion comptable et financière de l'établissement de santé

LISTE DE COMPÉTENCES

Organiser la démarche budgétaire en expliquant la structure générale des budgets, en analysant les différents coûts et marges, en interprétant les écarts afin d'améliorer la santé financière de l'établissement de santé, tout en répondant aux exigences des autorités de tutelle

Déterminer les besoins en financement ou les disponibilités financières afin d'évaluer la capacité de financement de la structure

Proposer les actions d'investissement à mettre en place, à partir de l'analyse des besoins en financement

Organiser la trésorerie prévisionnelle dans le respect des ratios financiers d'endettement, de solvabilité et de fonds de roulement

Elaborer le budget de trésorerie en fonction des éléments comptables et financiers de l'établissement

Optimiser les conditions bancaires avec les différents organismes prêteurs à des fins d'amélioration de la gestion courante

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas individuelle avec remise d'un dossier écrit

Simulation professionnelle individuelle avec remise d'un dossier et présentation orale

RNCP37151BC04 — Concevoir et piloter la démarche qualité et la politique de gestion des risques au sein d'un établissement de santé

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en œuvre la politique de qualité et d'amélioration continue dans une dynamique de Responsabilité Sociétale des Organisations et de développement durable

S'assurer du respect des indicateurs d'évaluation dans le cadre du référentiel de la Haute Autorité de Santé et mettre en œuvre des actions d'amélioration

Mettre en œuvre un management participatif en communiquant efficacement les objectifs de qualité et d'amélioration continue et en mobilisant l'ensemble des parties prenantes

Garantir la sécurité des biens et des personnes et mettre en œuvre la politique de gestion des risques notamment sur la base du document unique

Garantir le respect des normes et des procédures d'hygiène et de sécurité de l'établissement

Gérer tout type de crise et maîtriser la communication de crise et les relations publiques de l'établissement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas de groupe avec soutenance orale

Simulation professionnelle individuelle

RNCP37151BC05 — Manager les équipes et accompagner les projets RH

LISTE DE COMPÉTENCES

Définir les besoins en personnel et en compétences afin de répondre aux contraintes réglementaires et aux besoins des usagers y compris pour les personnes en situation de handicap

Mettre en œuvre une politique de recrutement innovante face à la pénurie de personnel dans le secteur dont notamment le processus de recrutement, d'intégration et de suivi y compris pour les personnes en situation de handicap (aménagement du poste, accompagnement et intégration)

Animer les équipes et garantir l'accompagnement des professionnels dans le cadre de leurs fonctions et en fonction des besoins et enjeux de chaque collaborateur

Valider l'organisation du temps de travail et les plannings et adapter en permanence l'organisation du travail aux besoins des usagers y compris en situation de handicap et à la qualité de vie des professionnels

Évaluer les compétences des professionnels et mettre en œuvre une politique de formation efficiente afin de favoriser la montée en compétences, l'engagement et l'adaptation aux évolutions réglementaires et métiers

Gérer les relations sociales et les conflits, auprès des Instances Représentatives du Personnel et des équipes, pour maintenir un climat social serein et une cohésion au sein de l'organisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Cas pratique avec simulation d'entretien

Simulation professionnelle

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les titulaires de la certification Directeur des Etablissements de Santé exercent leur métier dans le secteur de la santé

au sein d'établissement de santé et médico-sociaux médicalisés. Nous pouvons distinguer :

- les établissements sanitaires : hôpitaux, cliniques, centre de rééducation et de réadaptation, hospitalisation à domicile, services de soins infirmiers à domicile...
- les établissements médico-sociaux médicalisés : établissements d'hébergements pour personnes âgées, structures d'accueil de personnes handicapées, ...

Les établissements peuvent avoir différents statuts : public, privé à but lucratif ou non lucratif et associatif.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Directeur/directrice de centre hospitalier ou centre hospitalier spécialisé,

Directeur/directrice de clinique MCO (médecine, chirurgie, obstétrique) ou de clinique psychiatrique,

Directeur/directrice de centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelle ou de soins de suite et de réadaptation (SSR),

Directeur/directrice de réseau de soins,

Directeur/directrice de service d'hospitalisation à domicile (HAD),

Directeur/directrice de service de soins à domicile (SSIAD) ou de service d'aide à domicile,

Directeur/directrice d'établissement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), de maison d'accueil pour personnes âgées ou d'unité de soins longue durée (USLD),

Directeur/directrice d'institut médico-éducatif (IME et IMPro), d'institut thérapeutique, éducatif et pédagogique (ITEP),

Directeur/directrice de foyer d'accueil médicalisé (FAM).

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le décret n° 2007-221 du 19 février 2007 précise le niveau de qualification exigé des professionnels chargés de la direction d'un ou plusieurs établissements ou services sociaux et médico-sociaux. Selon la taille de l'établissement, le directeur doit être titulaire d'une certification de niveau 7 enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles ou d'une certification de niveau 6.

La loi du 21 juillet 2009, Hôpital Patient Santé Territoire (HPST) qui découle de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP).

La loi du 28 décembre 2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement qui repose sur trois piliers.

Dans le cadre des établissements sanitaires, il n'y a pas de réglementation particulière sur le niveau de qualification exigé pour un directeur.

Néanmoins, dans le cadre de la fonction publique hospitalière, les personnels de direction doivent être diplômés de l'EHESP (Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique). Pour autant, nous constatons depuis plusieurs années que le recrutement des directeurs de la fonction publique hospitalière s'ouvre à des candidats disposant d'un autre diplôme de niveau 7, comme la certification que nous délivrons.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 365 €

Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (54 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) V1X80 — Infirmiers et sages-femmes · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	43 188
Jugés difficiles à recruter	55 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement V1X80 — Infirmiers et sages-femmes

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Niveau 6

Étudiants titulaires d'une formation en économie, gestion, droit social, médecine, pharmacie...

Professionnels du secteur de la santé (cadres de direction du secteur sanitaire, cadres de santé, ...) qui souhaitent valider leurs acquis et expériences par un diplôme de Niveau 7 afin de prétendre à des fonctions de direction.

Les infirmières, sages-femmes et autres professions paramédicales, les délégués médicaux peuvent préparer une 1ère année de Master of Science Directeur des Établissements de Santé pour intégrer ensuite la 2ème année. La formation Directeur des Etablissements de Santé fait partie du pôle RH & Santé de l'INSEEC.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi le volume horaire minimum précisé dans le règlement pédagogique.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Président du jury (personnalité extérieure, directeur ou chef d'entreprise du secteur)

Directeur du Titre

2 membres intervenant dans le Titre

2 professionnels du secteur

COMPOSITION DU JURY — VAE

Président du jury (professionnel externe, directeur ou chef d'entreprise du secteur) ;

1 professionnel externe du secteur ;

1 membre de l'organisme de formation.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 842 €
Selon la branche	6 978 € – 7 842 €
Prise en charge	Branches concernées
7 842 €	Valeur par défaut · 211 branches
7 073 €	CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil
6 978 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	14/12/2022
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	14/12/2027
Date de dernière délivrance possible	14/12/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	50	0	94 %	66 %
2019	86	1	100 %	60 %
2018	70	1	94 %	59 %
2017	90	0	96 %	63 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP15964

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)
RNCP18035, RNCP23698, RNCP35100, RNCP36031

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.inseec.com/program/msc-directeur-etablissements-sante/>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37151/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	3
Régions couvertes	3
Prix indicatif	13 450 € – 13 490 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	4
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	50 %
Période	03/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	4
Montant total engagé	49 800 €
Coût moyen par dossier	12 450 €
Durée moyenne	886 h
Période	03/2023 – 07/2026
Reste à charge titulaire	57 %
France compétences	26 %
France Travail	17 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.